

EXAMEN PROFESSIONNEL

GRADE : RÉDACTEUR PRINCIPAL

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 30 MIN

Attention, à l'oral, aucun document n'est autorisé

AVANT L'ÉPREUVE

Le candidat est convoqué à son heure de passage. Il lui appartient de prendre ses dispositions afin d'être à l'heure. Tout candidat retardataire ne sera pas autorisé à présenter l'épreuve s'il n'a pas prévenu de son retard. Il doit se munir de sa convocation et d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité)

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

1ÈRE PARTIE



20 min

Présentation par le candidat de ses fonctions précédemment exercées et de son projet professionnel (10 min).

Suivi d'un temps d'échange portant sur :

- des éléments de l'exposé
- le contexte ou l'environnement de travail
- son avis ou son analyse sur des questions en lien avec le domaine du cadre d'administration générale.

(10 min ou + en fonction de la durée de la présentation)

2E PARTIE



10 min

Conversation avec le jury sur l'organisation administrative et politique de la Nouvelle-Calédonie ainsi que sur tous sujets d'actualité.

Temps d'échange en vue de :

- répondre aux questions posées concernant l'organisation administrative et politique de la Nouvelle-Calédonie ou tous sujets d'actualité ;
- connaître l'avis ou l'analyse du candidat sur ces questions ;
- évaluer sa culture administrative, ses connaissances ou l'appréhension de son environnement professionnel par rapport aux questions posées.

